### ****Communiqué de Presse :****

### ****Le Cercle Montesquieu crée une commission « *Justice économique »*****

Paris, le 22 octobre 2014

Le Cercle Montesquieu qui réunit les Directeurs Juridiques d’entreprises industrielles et commerciales, d’associations et d’institutions reconnues, annonce la **création d'une nouvelle** **Commission « Justice Economique »,** aux côtés des commissions déjà existantes, notamment : Affaires Internationales, CAC 40, DJ au féminin, Finance et Bourse, Gouvernance et Ethique, Industrie-Commerce-Communication, Management des Directions Juridiques, Rhône-Alpes.

L’objectif de la Commission « Justice Economique » est de contribuer au développement d’une Justice Economique adaptée aux enjeux de la compétitivité de la France. Son périmètre s’étend de la matière commerciale, au domaine social, mais recouvre aussi les modes alternatifs de règlements des différends, y compris les juridictions arbitrales.

Cette commission entend permettre au Cercle Montesquieu :

* d’accroitre sa participation à l’élaboration des règles régissant la vie des affaires
* de contribuer au développement d’un environnement juridique plus propice aux entreprises, dans un contexte sécurisé et attractif pour les investissements internationaux.
* de favoriser les échanges avec les institutions judiciaires pour offrir un regard croisé sur l’application et les enjeux des règles du droit économique.

Animée par Laure Lavorel (CA Technologies), cette Commission a été constituée par Carol Xueref (ESSILOR INTERNATIONAL SA), Stephen Almaseanu (AGRASC), Dominique Durand (Groupe SAMSE), Pierre Laporte (ALSTOM GRID), Louis Martin (Groupe Louis Delhaize) , Jérôme Perlemuter (La Fédération Française de Football), Gilles Buis (Cabinet Gilles BUIS), et Aline Montel (Directrice juridique honoraire ). Elle espère pouvoir notamment s’appuyer sur la contribution active des membres du Cercle investis dans des fonctions de juge consulaire, conseiller prud’homal, membre d’autorités administratives indénedantes, arbitre, médiateur, ou conciliateur.

Comme le souligne Denis Musson, président du Cercle Montesquieu, « la création de cette commission doit permettre au Cercle d’être un interlocuteur privilégié dans les débats qui préparent la justice économique de demain ». Laure Lavorel, responsable de la Commission Justice Economique  précise : « Les directeurs juridiques, en tant que professionnels du droit en entreprise, sont parties prenantes dans leur quotidien de la justice économique et, à ce titre, doivent contribuer aux réflexions et propositions sur ses évolutions. »

***…/…***

**A propos du Cercle Montesquieu**

Créé en 1993, le Cercle Montesquieu est aujourd’hui l’un des premiers lieux de réflexion sur la fonction de directeur juridique dans l’entreprise et sur ses aspects managériaux. Ces principales missions sont de promouvoir le directeur juridique et sa fonction, favoriser les échanges professionnels et amicaux entre directeurs juridiques, être reconnu comme un interlocuteur de référence du droit en entreprise, contribuer à la réflexion sur la formation des directeurs juridiques de demain. Le Cercle Montesquieu regroupe des directeurs juridiques de tous les principaux secteurs d’activité, d’entreprises privées, publiques, d’associations et d’institutions reconnues.

*Contacts Presse :*

*Laure Lavorel :* Tel : 01 49 02 51 84 / Portable : 06 19 51 25 90 / Mail : [*laure.lavorel@ca.com*](mailto:laure.lavorel@ca.com)

[*contact@cercle-montesquieu.fr*](mailto:contact@cercle-montesquieu.fr)